La nature humaine est ainsi faite qu'elle affiche, sur une même image ou une même phrase, des interprétations diamétralement opposées. Dès lors, quand nous sommes dans le domaine politique les commentaires tendent à devenir subjectifs voire politiciens pour les uns, mais objectifs et constructifs pour les autres... et réciproquement!

Force est de constater que les derniers évènements qui ont émaillé le quotidien de Saint-Alban ont démontré combien ce constat était vrai.

Ainsi, dans le cadre de l'affaire dite Gerlero, le maire qui a notre assentiment de conseillers municipaux du groupe majoritaire a évidemment fait le nécessaire dans le cadre de ses droits et de ses devoirs d'élu pour apporter des solutions concrètes.

Tant au niveau de l'environnement que de la veille sanitaire des employés et des riverains, la réaction a été immédiate, réfléchie et efficace.

Ensemble, nous avons agi sans excès de dramatisation ni besoin irrésistible d'apparaître dans les médias, prouvant ainsi que les responsabilités électives s'exercent davantage sur le terrain face aux interlocuteurs concernés qu'à la « Une » des journaux ou devant les caméras de télévision.

Que vaut la surexposition de son image par rapport aux intérêts d'une commune ?

Certains pensent que l'occupation de l'espace médiatique, au risque de sombrer dans l'inexactitude, est préférable à la raison et aux intérêts des Saint-Albanais. Pas nous !

Alors, attention à la légende grecque qui mena Narcisse à sa perte!

Fasse aussi que cette malédiction n'ait pas son adaptation contemporaine où l'image serait la parole et où l'orateur se noierait dans ses propres mots à force de s'écouter parler sans porter attention à son entourage!

Comme le rappelait l'un des nôtres lors du dernier conseil municipal, si briguer la fonction de 1^{er} magistrat est une intention louable encore faut-il la respecter pour mieux l'appréhender voire la mériter.

Ce n'est pas en dénigrant systématiquement les actions du maire, de ses adjoints et des conseillers municipaux du groupe majoritaire que l'on se bâtit une stature de responsable.

Bien au contraire! Et en cela, les interventions intempestives, souvent irrespectueuses, sont significatives.

Pour autant, nous saluons l'initiative des élus de l'opposition qui filment les séances et les publient sur leur blog : www.forumstalban31.canalblog.com

Et, comme les bonnes idées sont toujours à retenir et à développer, nous comptons, dès le prochain conseil municipal, mettre en ligne le déroulement des séances sur le site de la ville : www.saint-alban31.fr

Chacun pourra ainsi se rendre compte de la réalité d'une opposition quand elle tombe dans l'excès du rejet systématique au risque de transformer en « interrogatoire policier » ce qui devrait être un débat et un échange d'idées à propos de dossiers qui définissent le quotidien et préparent l'avenir de Saint-Alban.

Chacun aussi pourra apprécier les attaques directes dans lesquelles se complait le représentant des élus de l'opposition allant jusqu'à mettre en doute l'honnêteté de notre maire.

Quant à nous, élus de la majorité, nous continuons d'avancer dans les projets annoncés en 2008 tels l'Espace Petite Enfance et, prochainement, le pôle culturel.

Mais, nos préoccupations restent la justice sociale et l'accès à tous les avantages dont dispose Saint-Alban.

Ainsi, et parfois avec l'aval de ceux que nous ne souhaiterions avoir comme partenaires plutôt qu'adversaires, nous avons pu mettre en place le coût des repas scolaires en adéquation avec le quotient familial défini par la CAF, nous avons pu maintenir le taux d'imposition local ou encore la gratuité de tous les spectacles et animations programmés par le centre culturel.

Certes, il reste des actions à mener. C'est ce à quoi s'emploie le groupe majoritaire en rêvant d'une unanimité dépassant, pour le bien des Saint Albanais, toutes les polémiques unilatéralement entretenues.

Les élus du groupe majoritaine

La rentrée est déjà lointaine, nous espérons qu'elle s'est bien déroulée pour chacun de vous !

L'actualité a été riche ces derniers mois au sein de notre commune : le dossier des déchets amiantés, la problématique des antennes relais (dont nous demandions un moratoire), le départ effectif cet été de la gendarmerie, le vote du taux pour la restauration scolaire indexé sur le quotient familial, la réalisation d'un complexe culturel, les taxes locales en augmentation notoire...

Autant de sujets pour lesquels nous avons fait des propositions concrètes auprès de la majorité, toujours dans le même souci ; être à votre écoute, vous soutenir, vous accompagner et défendre l'intérêt collectif.

Ce n'est pas toujours aisément que nous sommes entendus et écoutés.

Malheureusement, même quand la logique s'impose, nos propositions sont refusées sans être soumises au suffrage.

Mais plutôt que de faire de longs écrits qui, systématiquement, sont considérés comme polémiques, nous avons pris la décision depuis le mois de Juillet de filmer, comme la loi nous y autorise, les séances du Conseil Municipal qui sont mises en ligne sur notre blog www.forumstalban31.canalblog.com.

Vous pourrez ainsi juger, en toute transparence et objectivité, le combat que nous menons pour vous depuis 2008.

Beaucoup d'entre vous nous ont déjà félicités pour cette démarche démocratique et nous vous en remercions vivement!

Nous vous informons que les séances des Conseils Municipaux sont ouvertes au public.

Bien qu'il ne vous soit pas possible d'intervenir ouvertement, toutes les questions que vous vous posez peuvent être déposées sur notre blog et évoquées de façon anonyme en séance, lors des prochains conseils municipaux.

Restant toujours à votre entière disposition,

Cédric Vergé, Françoise Mathias, Thierry Itié, Vincent Combes, Jean-Jacques Carrère